

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2024



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du
Conseil de planification sociale d'Ottawa

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil de planification sociale d'Ottawa («le Conseil»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des incidence du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisances, le Conseil tire des produits du grand public sous forme de collecte de fonds et dons pour lequel il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de ces produits de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du conseil et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de collecte de fonds et dons, aux produits (charges) nets (nettes) et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2024, à l'actif à court terme et à l'actif net - non affectés au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023. Notre opinion des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

.../2



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Responsibilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsibilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

.../3



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener du Conseil à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

McCay Duff LLP,
Experts-comptables autorisés.

McCay Duff LLP

Ottawa (Ontario)
9 juin 2025.

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

ACTIF		
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
COURT TERME		
Encaisse	374 645 \$	658 216 \$
Comptes à recevoir	242 629	134 175
Frais payés d'avance	<u>31 303</u>	<u>37 279</u>
	648 577	829 670
ACTIF DU FONDS DE DOTATION DE LA FONDATION COMMUNAUTAIRE (note 4)	29 112	26 541
ACTIF DE LA RÉSERVE AFFECTÉ	<u>10 500</u>	<u>10 499</u>
	<u><u>688 189 \$</u></u>	<u><u>866 710 \$</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes à payer et charges à payer (note 5)	111 309 \$	77 410 \$
Apports reportés (note 6)	<u>444 848</u>	<u>689 816</u>
	556 157	767 226
ACTIF NET		
FONDS DE DOTATION DE LA FONDATION COMMUNAUTAIRE (note 4)	29 112	26 541
NON AFFECTÉS	92 420	62 444
RÉSERVE AFFECTÉ	<u>10 500</u>	<u>10 499</u>
	<u>132 032</u>	<u>99 484</u>
	<u><u>688 189 \$</u></u>	<u><u>866 710 \$</u></u>

Approuvé au nom du Conseil d'administration

Directeur

Directeur

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
NON AFFECTÉS		
SOLDE - AU DÉBUT DE L'EXERCICE	62 444 \$	50 553 \$
Produits nets pour l'exercice	<u>29 976</u>	<u>11 891</u>
SOLDE - FIN DE L'EXERCICE	<u><u>92 420</u></u> \$	<u><u>62 444</u></u> \$
RESERVE AFFECTÉ		
SOLDE - AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 499 \$	10 498 \$
Produits financiers	<u>1</u>	<u>1</u>
SOLDE - FIN DE L'EXERCICE	<u><u>10 500</u></u> \$	<u><u>10 499</u></u> \$

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	<u>Opérations générale</u>	<u>Recherche, planification et réseautage</u>	<u>Synapcity</u>	<u>CIMS</u>	<u>Projets spéciaux</u>	<u>2024 Total</u>	<u>2023 Total</u>
PRODUITS							
Apports reportés de l'exercice précédent (note 6)	- \$	238 317 \$	81 848 \$	13 483 \$	356 168 \$	689 816 \$	329 613 \$
Croix-Rouge canadienne	-	12 744	-	-	-	12 744	24 588
Ville d'Ottawa	76 159	443 495	-	-	37 210	556 864	386 942
Frais d'utilisation des clients	4 100	-	-	500	5 549	10 149	89 317
Consortium de données	-	-	-	25 048	-	25 048	28 700
Emploi et Développement social Canada	-	295 105	-	-	451 774	746 879	786 159
Collecte de fonds et dons	5 880	52	1 640	-	19 862	27 434	35 784
Investissement et autres produits	4 541	-	-	-	16 800	21 341	4 349
Cotisation des membres	1 984	-	-	-	1 340	3 324	1 355
Autres fondations	-	71 740	-	-	83 924	155 664	98 277
Fondation communautaire d'Ottawa	1 064	-	16 741	24 800	201 886	244 491	425 375
Province de l'Ontario	-	1 059	-	-	19 892	20 951	-
Centre de santé communautaire du sude-est d'Ottawa	-	-	-	-	30 978	30 978	53 000
La Fondation Trillium de l'Ontario	-	200 800	-	-	48 800	249 600	159 000
Centraide Est de l'Ontario	-	83 000	-	-	9 000	92 000	86 000
	<u>93 728</u>	<u>1 346 312</u>	<u>100 229</u>	<u>63 831</u>	<u>1 283 183</u>	<u>2 887 283</u>	<u>2 508 459</u>
Apports reportés à l'exercice suivant (note 6)	<u>-</u>	<u>128 971</u>	<u>16 253</u>	<u>10 900</u>	<u>288 724</u>	<u>444 848</u>	<u>689 816</u>
	<u>93 728</u>	<u>1 217 341</u>	<u>83 976</u>	<u>52 931</u>	<u>994 459</u>	<u>2 442 435</u>	<u>1 818 643</u>
CHARGES (Annexe des charges)	<u>70 066</u>	<u>1 217 339</u>	<u>83 976</u>	<u>51 218</u>	<u>989 860</u>	<u>2 412 459</u>	<u>1 806 752</u>
PRODUITS NETS POUR L'EXERCICE	<u>23 662 \$</u>	<u>2 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 713 \$</u>	<u>4 599 \$</u>	<u>29 976 \$</u>	<u>11 891 \$</u>

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
TRÉSORERIE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATIONS		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		
Produits (charges) nets (nettes) pour l'exercice	29 976 \$	11 891 \$
Produits nets pour réserve affecté	<u>1</u>	<u>1</u>
	29 977	11 892
 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
- comptes à recevoir	(108 454)	(28 422)
- frais payées d'avance	5 976	(28 666)
- comptes à payer et charges à payer	33 899	19 544
- apports reportés	<u>(244 968)</u>	<u>360 203</u>
	<u>(313 547)</u>	<u>322 659</u>
	(283 570)	334 551
 ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation de l'actif de la réserve affecté	<u>(1)</u>	<u>(1)</u>
 AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	(283 571)	334 550
 SITUATION DE LA TRÉSORERIE - DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>658 216</u>	<u>323 666</u>
 SITUATION DE LA TRÉSORERIE - FIN DE L'EXERCICE	<u><u>374 645</u></u> \$	<u><u>658 216</u></u> \$

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2024

1. ORGANISATION

Le Conseil de planification sociale d'Ottawa est constitué en vertu des lois de l'Ontario sans capital-actions, par voie de lettres patentes. Le Conseil est un organisme de charité enregistré privé sans but lucratif qui est dirigé par un conseil d'administration dont les administrateurs travaillent bénévolement. Cet organisme a pour mission de fournir aux résidents d'Ottawa l'information et les ressources nécessaires afin que ceux-ci puissent être informés et être en mesure de prendre de bonnes décisions en ce qui concerne leur bien-être social et économique. Les services offerts par le Conseil sont déterminés par les subventions reçues des différents paliers du gouvernement et de l'organisme Centraide Ottawa. Le Conseil est exonérée d'impôt sur le revenu et est une oeuvre de bienfaisance reconnue en vertu de l'alinéa 149(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables de le Conseil sont les suivantes:

(a) Constatation des produits

Le Conseil applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les restrictions liées sont réglées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les cotisations de membres sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Les frais d'utilisation des clients sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les services correspondants sont fournis.

(b) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

(c) Allocation des frais d'administration

L'allocation des frais d'administration sont alloués à des projets jusqu'au maximum permis par les accords de financements.

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2024

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(d) Réserve affecté

Le Conseil maintient une partie de son actif net dans une réserve interne dont l'utilisation est limité. Les termes et conditions du montant, l'utilisation et les restrictions de la réserve seront déterminés par le Conseil. L'actif de la réserve se compose des certificats de placements garanti.

(e) Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadienne pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

(f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur acquisition ou de leur émission. Les actifs et passifs financiers créés ou échangés dans le cadre de transactions entre parties liées, à l'exception de ceux impliquant des parties dont la seule relation avec l'Association réside dans la gestion, sont initialement évalués à leur coût.

Au cours des périodes ultérieures, les actifs financiers négociés activement sur des marchés sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et pertes latents étant comptabilisés aux résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture.

(g) Services de bénévole

Le Conseil reçoit des services de bénévole dont le montant ne peut pas être estimé. Par conséquent, aucune représentation de ces coûts a été incluse dans les états financiers.

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2024

3. RISQUES FINANCIERS ET CONCENTRATIONS DE RISQUES

La direction est d'avis que le Conseil n'est pas sujet à des risques importants liés aux risques de crédit, de taux d'intérêt, de liquidité, de marché ou de change résultant de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucune modification des expositions au risque depuis l'année précédente.

4. DOTATION DE LA FONDATION COMMUNAUTAIRE

En 2004, le Conseil a établi un fonds de dotation avec la Fondation communautaire d'Ottawa. Le fonds a été établi afin de commencer le processus de fournir un financement stable à long terme. Les contributions au fonds, depuis sa création, totalisent 13 618 \$. Les produits totaux gagnés par le fonds au cours de cette période est de 15 494 \$, résultant en un solde de fonds de 29 112 \$ (2023 - 26 541 \$) au 31 décembre 2024. L'activité du fonds de dotation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 comprend un revenu des fonds de placements net de 2 571 \$. Une condition du fonds stipule que tous les revenus doivent être réinvestis jusqu'à ce que le solde du fonds atteigne 25 000 \$. Ce seuil ayant été atteint au cours d'un exercice précédent, tous les revenus générés depuis sont disponibles pour des activités d'exploitations générales. Au 31 décembre 2024, aucun de ces fonds n'a été utilisé.

5. COMPTES À PAYER ET CHARGES À PAYER

Inclus dans les comptes à payer et charges à payer sont des sommes à remettre à l'état au montant de 14 085 \$ (2023 - 30 701 \$) liés aux charges sociales.

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2024

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont limités pour être utilisé dans les exercices ultérieurs.

	<u>Solde - début</u>	<u>Reçu au cours</u>	<u>Constaté à titre</u> <u>de produit</u> <u>au cours</u>	<u>Solde - fin</u>
	<u>de l'exercice</u>	<u>de l'exercice</u>	<u>de l'exercice</u>	<u>de l'exercice</u>
Croix-Rouge canadienne	- \$	12 744 \$	7 219 \$	5 525 \$
Ville d'Ottawa	54 432	556 863	582 772	28 523
Frais d'utilisation des clients	10 210	10 149	15 364	4 995
Groupe Co-operators	7 518	-	7 392	126
Consortium de Données	-	25 048	25 048	-
Emploi et Développement Social Canada	203 362	746 879	888 627	61 614
Collecte de fonds and donations	131 918	27 434	108 159	51 193
Investment and other income	-	21 341	15 090	6 252
Fondation Matt	6 764	-	-	6 764
Cotisation des membres	-	3 324	3 324	-
Autres fondations	8 966	155 664	119 467	45 163
Fondation communautaire d'Ottawa	175 458	244 491	311 181	108 768
Province de l'Ontario	-	20 951	10 647	10 304
Centre de santé communautaire du sude-est d'Ottawa	54 117	30 978	85 095	-
La Fondation Trillium de l'Ontario	33 905	249 600	199 207	84 298
Centraide Est de l'Ontario	<u>3 166</u>	<u>92 000</u>	<u>63 843</u>	<u>31 323</u>
	<u>689 816 \$</u>	<u>2 197 466 \$</u>	<u>2 442 435 \$</u>	<u>444 848 \$</u>

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2024

7. RÉGIME DE RETRAITE

Le Conseil participe au régime de retraite des organismes communautaires d'Ottawa-Carleton (Ottawa-Carleton Community Agencies Pension Plan). Ce régime de retraite à prestations déterminées interentreprises couvre les employés du Conseil et les employés d'autres organismes participants.

Le Conseil a adopté les principes comptables du régime à cotisations déterminées pour ce régime de retraite car les renseignements disponibles ne sont pas suffisants pour utiliser les principes comptables du régime à prestations déterminées.

En date du 31 décembre 2023 le déficit total du régime de retraite était de 1 327 339 \$. Pendant l'année, le Conseil a versé au régime de retraite un montant de 6 450 \$ (10 351 \$ en 2023) qui a été passé en charges. Aucun changement n'a été apporté aux éléments contractuels du régime durant l'année.

8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation actuelle des états financiers.

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA
ANNEXE DES CHARGES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Opérations générale	Recherche, planification et réseautage	Synapcity	CIMS	Projets spéciaux	2024 Total	2023 Total
Créances douteuse	-	\$ -	\$ 400	\$ -	\$ -	\$ 400	\$ 12 743
Tenue des comptes	14 967	-	-	-	1 497	16 464	14 239
Conférence, voyage et perfectionnement du personnel	3 919	62 909	5 000	-	64 578	136 406	100 636
Frais de consultants	73	152 363	530	-	4 455	157 421	43 782
Personnel à contrat	25 642	500 610	61 092	11 772	345 472	944 588	596 603
Aide à la vie d'urgence	1 204	491	-	-	2 300	3 995	2 367
Avantages sociaux (récupération)	(1 813)	72 447	6 086	1 247	47 452	125 419	93 225
Services de financement	5 000	103 495	-	11 175	126 140	245 810	188 560
Collecte de fonds	330	-	-	-	9	339	368
Information et achat de donnée	-	-	-	23 590	-	23 590	23 440
Assurance	5 835	21 109	781	-	-	27 725	13 054
Charges diverses	618	-	22	-	12 924	13 564	8 050
Entretien de l'équipement de bureau et baux	20 901	17 592	1 314	3 314	5 609	48 730	66 314
Frais d'occupation et services partagés	19 015	20 133	-	-	1 650	40 798	23 046
Projets pilotes	-	-	-	-	63 061	63 061	106 400
Frais de poste et d'expédition	96	30	-	-	-	126	341
Impression, photocopie et édition de bureau	314	-	-	-	-	314	1 440
Honoraires professionnels	15 591	-	-	-	-	15 591	12 879
Relation publique et publicité	-	-	-	-	2 000	2 000	20
Salaires/honoraires	-	99 642	200	-	196 479	296 321	297 338
Fournitures et frais de bureau	2 097	42 303	-	13	30 340	74 753	30 029
Souscriptions et publications	-	-	-	-	-	-	558
Divers, charges de placement et coûts de formation remboursables à l'employeur (récupération)	2 424	112 972	5 716	28	45 028	166 168	158 388
Téléphone	1 519	-	-	-	522	2 041	2 771
Support des bénévoles/Conseil d'administration	1 037	592	-	-	-	1 629	1 514
Site web/Internet	3 023	651	78	79	1 375	5 206	8 647
Allocation d'administration (récupération)	(51 726)	10 000	2 757	-	38 969	-	-
	<u>70 066</u>	<u>\$ 1 217 339</u>	<u>\$ 83 976</u>	<u>\$ 51 218</u>	<u>\$ 989 860</u>	<u>\$ 2 412 459</u>	<u>\$ 1 806 752</u>